



Brexit :

la Douane interdite ?



Décidément le Brexit perturbe les hautes sphères. La dernière perle en date concerne la « haute » hiérarchie douanière, et la perte de certains repères les plus élémentaires.



Une haute hiérarchie troublée (et troublante...)

En réaction au mouvement national initié le dimanche 3 mars dans le Calaisis par l'intersyndicale douanière pour réclamer des moyens, M. Rodolphe Gintz, le **directeur général des Douanes Françaises** a publié le lundi 4 mars un « tweet » qui restera dans les annales (voir copie-écran ci-dessous).



Le tweet du DG...

« 1) nous serons prêts le 29 mars ».

→ Sans aires de contrôle et locaux adéquats (voire locaux tout courts!), à 3 semaines de l'échéance ?

Aussi bien dans les Hauts-de-France qu'ailleurs ?

Un bel exemple de méthode Coué !

« 2) l'objectif est de protéger le territoire français, pas de contrôler ce qui sort »

→ Pourtant l'un ne va pas sans l'autre ! M. Gintz ne connaît-il pas le blanchiment d'argent et le Manquement à l'Obligation Déclarative (MOD) de capitaux ?

Ou encore le trafic de déchets ? Par ailleurs se fier de ce qui sort du territoire douanier (accessoirement communautaire, pas seulement français), est-ce cela « relancer le projet européen » si cher au président Emmanuel Macron, pour ne pas dire « défendre l'Europe de la paix » ?

« 3) la fluidité et la sécurité du trafic est notre priorité »

→ Euh... C'est soit la fluidité, soit la sécurité. On ne peut fluidifier ET en même temps sécuriser.

Car par essence, la « fluidification » passe toujours par une nette diminution des contrôles physiques !



Des ordres manifestement illicites ?

La preuve que l'exigence de fluidification est prioritaire, et passe par une moindre sécurisation ? Cet ordre de service enjoignant aux agents au moins d'une brigade de surveillance de Calais de « ne pas exercer de contrôle à visée [de Lutte Contre la Fraude] » (voir retranscription dans l'encadré ci-dessous) !

Le comble ? Il y est indiqué que sécuriser le trafic [cf 3) du tweet du DG] est un « trouble à l'ordre public » !

IMPORTANT : Sur ordre de Mr le Directeur Régional .
COMPTE TENU DE LA SITUATION EXCEPTIONNELLE DU TROUBLE A L'ORDRE PUBLIC , NE PAS EXERCER DE CONTROLE A VISEE LCF SAUF AVIS DE FRAUDE OU RECEPTION DE RENSEIGNEMENTS.



En résumé

Une Douane délaissant la frontière, le monde à l'envers ? Simplement l'Europe En Marche...

S'il fallait encore une preuve de la trahison de l'intérêt général et du sacrifice de la protection de nos concitoyens au profit de l'ultra-libéralisme par ces classes dirigeantes, la voici !

Paris, le jeudi 07 mars 2019